

Avis de constitution

SOCIETE « LES CONSTRUCTIONS DE KOUASSI »

Siège Bocanda, Bocanda, BOCANDA QUARTIER
RESIDENTIEL, Lot 246, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 09 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES CONSTRUCTIONS DE
KOUASSI »

Objet : Bâtiments et Travaux Publics (BTP); Génie civil;
Quincaillerie; Vente de véhicules; Import & Export;
Diverses prestations et de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bocanda, Bocanda, BOCANDA QUARTIER
RESIDENTIEL, Lot 246, Ilot 26

Dirigeant(s) M KOUASSI YAO CYRILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DIM-2023-B-220 du 02/11/2023 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 02/11/2023

